



« L'espace maritime ne doit pas devenir une zone industrielle ! »

GERVEUR DA VIKEN et PIEBÎEM, deux associations opposées au développement inutile et ruineux de l'éolien en mer, **lancent un appel à une participation massive à l'enquête publique sur le raccordement à terre des éoliennes Bretagne Sud** (du 17 août au 28 septembre 2026).

« *Il faut qu'on se compte pour compter* ». Cette formule d'Alexandre JARDIN (fondateur du mouvement « Les # Gueux ») résume l'enjeu : convaincre la commission d'enquête de la détermination et de l'engagement de tous, Bellilois ou non, contre ce projet inacceptable à tous points de vue : l'installation d'éoliennes au Sud de la Bretagne.

L'exemple corse doit nous encourager : la commission vient de rendre un avis défavorable au projet italien ATIS (48 éoliennes flottantes à 27 km du Cap Corse).

A Belle-Île, c'est le même combat qu'en Corse !

Nos deux associations dont l'objet est de préserver tout ce qui fait la qualité de vie des insulaires et de veiller à la protection de l'environnement, sont déjà requérantes avec d'autres organisations nationales et locales dans deux contentieux auprès du Conseil d'Etat : annulation de la procédure d'appel d'offres n°10 sur l'éolien en mer, lancée sans que ses conséquences aient été suffisamment évaluées, et annulation de la PPE3 (Programmation Pluriannuelle de l'Energie n°3) adoptée par décret, donc sans consultation de l'Assemblée Nationale.

Il est indispensable que toute la population insulaire dépose un avis même s'il tient en quelques mots, à partir du moment où il exprime clairement que sur le fond on est contre le projet d'installation d'éoliennes, et contre tout raccordement au continent.

C'est simple : trois moyens sont à la disposition du public :

- par internet : <https://www.registre-numerique.fr/raccordement-des-parcs-eoliens-en-bretagne-sud>.
- directement sur les registres d'enquête à la mairie de Palais.
- ou par mail : « raccordement-des-parcs-eoliens-en-bretagne-sud@mail.registre-numerique.fr » avec le libellé « *projet de raccordement électrique des parcs éoliens en Bretagne Sud* ».

Il faut savoir que la France entière peut donner son avis : une enquête publique n'est jamais réservée aux seuls habitants concernés.

Belliloise, Bellilois de naissance ou de cœur, participez massivement, merci !

Belle-Île, le : 16 août 2026 des associations : GERVEUR DA VIKEN & PIEBÎEM.